



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# **RAPPORT DE JURY**

## **CRPE**

**- Session 2017 -**

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>I. Statistiques générales</b> .....	<b>4</b>
<b>II. Les épreuves écrites d'admissibilité</b> .....	<b>5</b>
A. Français .....	5
1. Eléments statistiques et analyse .....	5
2. Analyse des sujets.....	5
3. Commentaires et préconisations.....	8
B. Mathématiques .....	8
1. Eléments statistiques et analyse .....	8
2. Analyse des sujets.....	9
3. Commentaires et préconisations.....	10
C. Occitan : concours spécial de et en langue régionale .....	12
1. Commentaire guidé .....	12
2. Traduction.....	13
3. Rappel des critères d'évaluation .....	14
<b>III. Les épreuves orales d'admission</b> .....	<b>15</b>
A. Oral 1 : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat .....	15
1. Eléments statistiques et analyse .....	15
2. Analyse des sujets.....	16
3. Commentaires et préconisations.....	18
B. Oral 2 : entretien à partir d'un dossier.....	18
1. Eléments statistiques et analyse .....	21
2. Analyse des sujets.....	21
3. Commentaires et préconisations.....	23
C. Occitan : concours spécial de et en langue régionale .....	25
1. Présentation du sujet (parler en continu) .....	26
2. Prendre part à une conversation .....	26
3. Observations et conseils généraux .....	27
<b>Remerciements</b> .....	<b>29</b>

# **INTRODUCTION**

Le recrutement des professeurs des écoles est un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer un enseignement de qualité à nos élèves. L'organisation et la pertinence de nos critères de sélection revêtent donc une importance stratégique.

Chacun reconnaît qu'un recrutement de qualité suppose des candidats bien formés, au sein de leur cursus universitaire et bien préparés, lors de leur année de Master 1 en particulier.

C'est pourquoi le Rectorat et l'Espé de Toulouse ont souhaité mettre en place des rencontres favorisant les échanges professionnels. Sans vouloir être exhaustif, nous pouvons mentionner les initiatives suivantes :

- Développement des interventions de maîtres formateurs dans les unités d'enseignements du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) ;
- Développement des interventions d'enseignants chercheurs dans le cadre des PDF (plan départementaux de formation) du 1<sup>er</sup> degré ;
- Participation d'acteurs du rectorat dans les différentes instances de l'Espé ;
- Rencontres entre formateurs de l'Espé et membres du jury...

Cette politique générale doit continuer de se développer, afin de parfaire la cohérence du continuum allant de la formation à l'université aux premières années d'entrée dans le métier.

Par ailleurs, le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur le fait qu'un bon enseignant se doit, bien entendu, de maîtriser l'ensemble des disciplines enseignées et la capacité à les faire dialoguer (signature de la polyvalence du maître). Mais il doit en outre faire vivre, par sa posture et sa pratique, les valeurs de notre République et donc de notre Ecole : Liberté – Egalité – Fraternité. C'est par l'exemplarité, au-delà des mots, que le maître peut éduquer l'élève. Ce point fait l'objet d'une vigilance particulière du jury du concours, notamment au cours des épreuves orales.

Le jury a ainsi souhaité cette année rédiger un rapport plus structuré, qui mette en évidence l'unité de l'épreuve, à travers ses différents moments. Il invite instamment les candidats futurs à lire avec attention les recommandations fixées dans ce rapport, afin d'éviter les écueils les plus courants, présentant un caractère répétitif qui dessert les candidats.

Le jury souhaite pleine réussite aux futurs candidats, afin qu'ils embrassent ce métier, qui demande, tout autant qu'il suscite enthousiasme, exigence et bienveillance.

# I. Statistiques générales

C.R.P.E. Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles	Candidats inscrits	Nombre de postes ou de contrats offerts	Nombre de candidats présents à la première épreuve	Nombre de candidats admissibles	Seuils d'admis- sibilité (/80 ou /120 pour le concours externe spécial)	Ratio admissibles/ postes	Candidats admis	Seuils d'admission (/240 ou /340 pour le concours externe spécial)	Liste complé- mentaire
<b>Concours de l'enseignement public</b>									
Concours externe	3 573	428	1 452	768	11,283/20 (45,13/80)	1,79	434	11,54/20 (138,50/240)	86
Second concours interne	294	9	64	18	11,875/20 (47,50/80)	2,00	9	10,20/20 (122,50/240)	
Troisième concours	524	9	96	18	11,53/20 (46,13/80)	2,00	8	10,09/20 (121,13/240)	
Concours externe spécial (langue régionale)	45	14	19	14	10,33/20 (62/120)	1,00	9	10,19/20 (173,25/340)	
<b>TOTAL</b>	<b>4 436</b>	<b>460</b>	<b>1 631</b>	<b>818</b>			<b>460</b>		<b>86</b>
<b>Concours de l'enseignement privé</b>									
Concours externe	574	28	149	56	11,93/20 (47,75/80)	2,00	28	10,64/20 (127,75/240)	4
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 010</b>	<b>488</b>	<b>1 780</b>	<b>874</b>			<b>488</b>		<b>90</b>

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur le très grand écart qui existe entre le nombre d'inscrits au concours et le nombre de candidats effectivement présents. Cela ne laisse pas de l'interroger : si une partie de l'explication tient en ce que nombre de candidats s'inscrivent dans plusieurs académies et ne confirment qu'à la dernière minute l'académie de leur choix, il n'en reste pas moins que ceci est source de nombreuses complications pour les organisateurs du concours et source de dépenses inutiles. Il est donc souhaité que les candidats s'inscrivent au concours... pour concourir.

Il est à noter, par ailleurs, l'écart significatif des moyennes-seuils entre les différents concours et le fait que plusieurs d'entre eux n'ont pu pourvoir 100% des postes proposés. Dans ces cas, le nombre de postes non pourvu est reporté sur le concours externe.

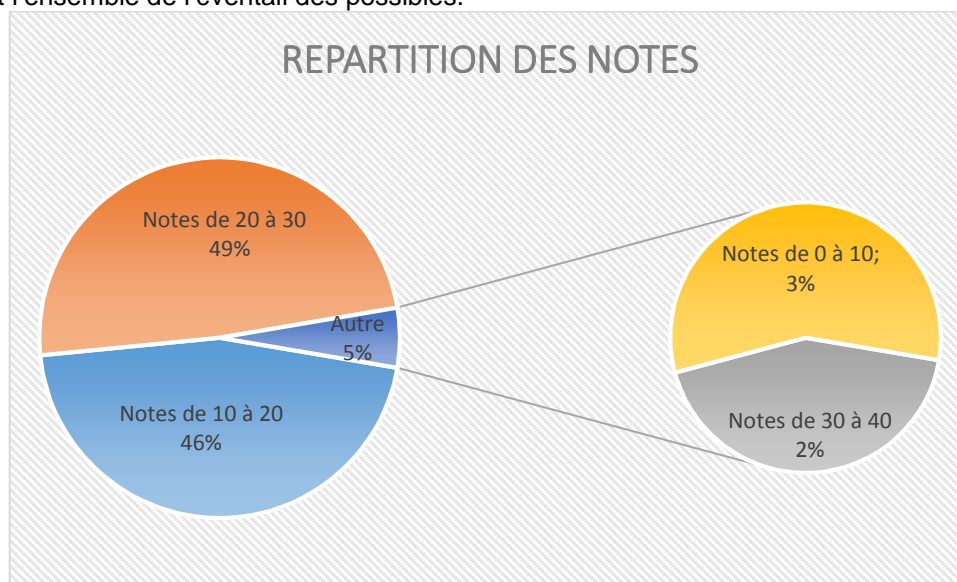
## II. Les épreuves écrites d'admissibilité

### A-FRANÇAIS

#### 1. Eléments statistiques et analyse

Pour cette épreuve d'admissibilité au CRPE, 5010 candidats étaient inscrits et **1780** se sont présentés à l'épreuve écrite de français. La moyenne de **19,90**, obtenue par 51% des candidats, est légèrement supérieure à celle de la session 2016 (**19,75**). On note un écart type de **5,45** pour un échelonnement des notes allant de **0 (4 copies blanches)** à **36,7/40**. 3% des copies reçoivent une note éliminatoire inférieure ou égale à 10/40.

Sur le graphique ci-dessous, quelques éléments significatifs retiennent l'attention : la courbe de Gauss est une fois de plus opérante avec **plus de 53,8 % des copies dont les notes oscillent entre 16 et 24 (26% < 20 et 27% > 20)**. Pour les 3 composantes de l'épreuve, la ventilation de ces notes est large mobilisant l'ensemble de l'éventail des possibles.



1 <sup>ère</sup> partie : question relative à l'analyse du groupement de textes	5,53/11	De 0 à 11
2 <sup>ème</sup> partie : connaissance de la langue	5,16/11	De 0 à 10,75
3 <sup>ème</sup> partie : analyse de supports d'enseignement	5,87/13	De 0 à 12,50
Maîtrise de la langue	3,51/5	De 0 (5 copies) à 5

#### 2. Analyse des sujets

##### 1<sup>ère</sup> PARTIE – Question relative aux textes proposés (notée sur 11 points)

Cette première partie est la mieux réussie. Visiblement inspirés par le sujet, de nombreux candidats ont présenté des réponses organisées et une compréhension fine et nuancée des textes. La question portait cette année sur la relation entre monstruosité et humanité.

##### Analyse du corpus et du sujet :

Le corpus proposé s'appuyait sur quatre extraits d'œuvres appartenant essentiellement au patrimoine littéraire : *Yvain ou le chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, *Phèdre* de Jean Racine, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo et *Rhinocéros* d'Eugène Ionesco.

Le libellé de la question incitait les candidats à s'interroger sur la frontière entre « monstruosité » et « humanité ». Au-delà de l'opposition manifeste entre ces deux notions, **il convenait d'évoquer la porosité de cette frontière révélée à travers les personnages présents, non plus considérés comme des figures ou incarnations du monstre ou de l'homme**, mais comme des êtres sujets à la métamorphose, tantôt humains, tantôt monstrueux. Le jury attendait que soit mobilisée la question des points de vue et des valeurs à la fois esthétiques et éthiques. La perspective historique avait également toute sa pertinence ici. Peu de candidats ont perçu cette dimension qui offrait la possibilité d'orienter la problématique en ce sens.

Sur les quatre « personnages », Bérenger et Quasimodo voient leur nature humaine remise en cause : le premier se perçoit comme « monstrueux » quand la laideur du second l'apparente à un animal. De même, la force physique et morale d'Hippolyte et d'Yvain les érige en « être hors normes » ; ils se distinguent du commun des mortels. A contrario, le lion de Chrétien de Troyes et les rhinocéros acquièrent une valeur de « modèles ». Ces extraits interdisent, par conséquent, toute forme de certitude, toute classification définitive et sûre ; ils interrogent la part de monstruosité que chacun recèle en soi. **Si les commissions saluent dans la majorité des copies, une analyse relativement bien maîtrisée, des réponses structurées, bien étayées et une compréhension satisfaisante des différents textes du corpus**, certains écueils perdurent tels que la tendance à la paraphrase, une analyse partielle du corpus ou de la problématique et des erreurs d'interprétation notamment sur l'extrait d'Eugène Ionesco et de Chrétien de Troyes ; ainsi, contrairement à ce qu'affirment certains candidats, « Bérenger n'est pas un personnage féminin » et « Yvain (ne) commet pas d'acte barbare en tuant le serpent ». Les enjeux du corpus se doivent également d'être mieux perçus ; une lecture plus attentive des textes et une mobilisation de la culture générale y contribuent. Pour ce faire, on rappelle, qu'il ne s'agit pas de décrire les extraits pris successivement, mais de les confronter, de les mettre en tension les uns par rapport aux autres de manière à voir comment ils se rejoignent, se répondent parfois s'opposent. **Ont été, de ce fait, valorisées les copies proposant une problématique pertinente et personnelle ouvrant sur une étude approfondie formulée de manière concise et nuancée de l'ensemble des textes du corpus.** Ainsi, tel candidat s'interroge sur l'ambivalence du terme « monstruosité » et la manière dont les auteurs questionnent la relation « monstruosité » et « humanité », quand d'autres se défient des apparences trompeuses (« le plus monstrueux est-il toujours celui qu'on croit ? », « La monstruosité n'est-elle pas révélatrice d'humanité ? »). **Tous les plans cohérents sont acceptés dès lors qu'ils respectent ce principe de confrontation et le sens des textes.** Si le plan binaire distinguant les deux notions (monstruosité/humanité) ne permet pas de saisir les nuances du corpus, d'autres propositions ont su les explorer avec pertinence.

**Comme chaque année, la gestion du temps** constitue une difficulté réelle pour certains candidats qui ne parviennent pas à achever leur réponse ou bien ne sont plus en mesure de traiter cette 1<sup>ère</sup> partie.

## **2<sup>ème</sup> PARTIE (notée sur 11 points)**

**Les quatre questions posées pour évaluer la connaissance de la langue portaient sur le lexique, recherche de synonymes, sur la grammaire, classification des pronoms personnels et étude de la valeur des temps, et sur l'orthographe des terminaisons en [e]. La recherche de synonymes** exigeait de la part des candidats une certaine habileté pour bien cerner et restituer la dimension métaphorique d'expressions comme « montagne humide » ou « plaine liquide ». A de rares exceptions, les candidats ont su s'aider du contexte pour proposer des périphrases appropriées. **En grammaire**, l'identification et le classement **des pronoms personnels** a posé de réelles difficultés à une majorité de candidats : le relevé des occurrences, pour la plupart acquis, a révélé chez certains des confusions entre pronoms personnels, déterminants et pronoms relatifs tandis que la « distinction formes conjointes et disjointes » n'a été que très rarement convoquée. Peu de candidats ont eu recours à ce classement. La catégorisation par fonction a été, en revanche, largement mobilisée. **L'étude de la valeur des temps** (notamment celle du présent de l'indicatif) s'est avérée insuffisamment maîtrisée : le relevé quasi exhaustif des formes verbales, qui n'était pas demandé, a parfois nui à la pertinence et concision de l'analyse. L'identification des formes verbales et la mémorisation des conjugaisons méritent d'être réactualisées pour éviter les confusions entre les différents temps verbaux (passé /présent/ imparfait / plus-que-parfait / passé composé / passé antérieur) et les modes (indicatif/ impératif / subjonctif). Quelques (rares) candidats présentent « j'ai eu » comme un plus-que-parfait ou « je voudrais » comme un passé du subjonctif.

**Enfin, concernant l'orthographe** des terminaisons en [e], on regrette une nouvelle fois, que la règle des noms se terminant par le suffixe « -té », déjà sollicitée lors de la précédente session, ne soit toujours pas connue. Il en est de même pour les règles d'accord du participe passé et la fonction « épithète » (liée, détachée). Les candidats sont vivement invités à consulter les sujets et rapports de jury des

sessions précédentes afin de mieux cerner le niveau requis en termes de connaissances grammaticales. **On rappelle d'ailleurs qu'il est attendu des candidats, futurs enseignants, qu'ils « maîtrise(nt) non seulement la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) mais également qu'ils aient des connaissances sur la langue »** (arrêté du 19 avril 2013). Le constat n'est pas nouveau et l'exigence demeure même si le jury note une consolidation des connaissances en matière de lexique et d'étude réfléchie sur le fonctionnement de la langue.

### **3<sup>ème</sup> partie (notée sur 13 points)**

#### **Analyse des supports d'enseignement (Cycle III) – partie la plus discriminante.**

La séquence didactique proposée à travers les différents supports d'enseignement abordait la lecture d'un épisode célèbre de l'*Odyssée* d'Homère via des dispositifs variés : le recours à l'image (BD et gravure), l'oral (lecture à haute voix de l'épisode réécrit par Sébastien Ferran). Elle s'inscrivait dans l'entrée littéraire du cycle III « héros, héroïnes et personnages ». Les candidats étaient invités à présenter une analyse réflexive donc critique des choix opérés pour la conception de la séquence ; il fallait par conséquent tout d'abord identifier et expliciter les activités et supports conservés et bien mentionner les abandons (question 1), en expliciter les enjeux en termes de compétences visées, « travaillées » (question 2) et les conséquences didactiques (question 3). La dernière question portait sur l'évaluation d'une production d'élève.

Les différentes commissions ont salué la finesse d'analyse des supports dont ont fait preuve certains candidats.

Dans l'ensemble **la présentation des ressources est bien réalisée. On constate cependant un manque de distance critique, une tendance à décrire ou paraphraser les activités et supports d'enseignement sans en saisir réellement les enjeux didactiques.** Faute d'une connaissance culturelle suffisante (la notion de « chant » dans L'*Odyssée*, la nature précise des supports : la gravure et la bande dessinée), certains candidats ont été mis en difficulté. Peu de copies mettent en perspective les choix de l'enseignant afin de les enrichir sans les rejeter totalement.

Pour la question des compétences, la majorité des candidats a repris les trois dominantes de l'enseignement du français (Lire-Ecrire-Dire) mais la plupart ne mentionnent pas de manière rigoureuse quelles sont les compétences travaillées. Les références renvoient fréquemment aux programmes de 2008. A titre d'exemple, la compétence « recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre » n'a été que rarement citée. On déplore ainsi une méconnaissance des textes officiels publiés dans le BO du 26 novembre 2015 ([http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/35/1/BO\\_SPE\\_11\\_26-11-2015\\_504351.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/35/1/BO_SPE_11_26-11-2015_504351.pdf)) **énonçant les compétences pourtant essentielles à la mise en œuvre des nouveaux programmes alors que, comme précisé dans l'arrêté,** « les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège » (arrêté du 19 avril 2013 paru au Journal officiel du 27 avril 2013).

Enfin l'analyse de la production d'élève exigeait une prise en compte de l'ensemble des attentes qu'impliquaient cet exercice et la consigne donnée. Sans chercher l'exhaustivité, il importait que soient mentionnées les qualités manifestes de la copie (richesse de désignation des personnages, cohérence narrative et maîtrise syntaxique) sans oublier, ce qui fut fréquemment le cas, d'identifier la confusion faite quant à la forme énonciative imposée.

### 3. Commentaires et préconisations

Si la plupart des candidats ont su tirer parti d'un corpus exigeant et littéraire, proposer une réflexion structurée et répondre aux attentes du sujet, il importe cependant d'accorder davantage d'attention et de rigueur à la formalisation de la problématique et à l'argumentation. Quoique moins fréquemment observés que les années précédentes, on rappelle que le manque de lisibilité de certaines copies et la négligence orthographique constituent une gêne pour la correction. Par ailleurs, on constate encore trop souvent une connaissance en langue très approximative pour des candidats amenés dans un avenir proche à assurer le respect et l'enseignement de ces normes auprès de leurs élèves.

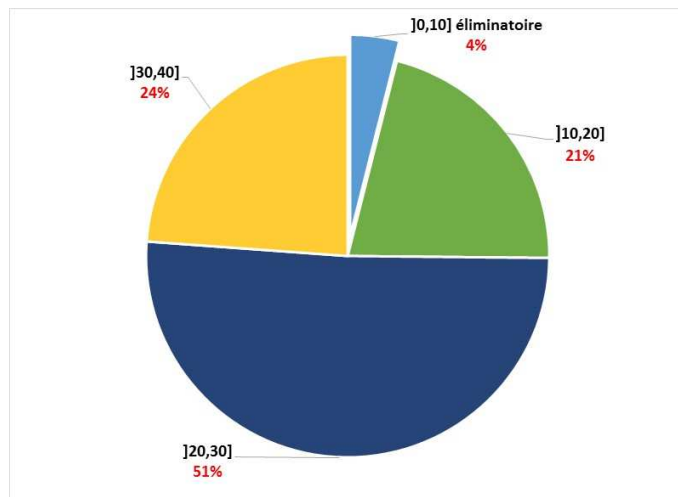
Pour cette quatrième session, cette épreuve d'admissibilité a permis de mesurer combien la préparation des candidats au CRPE était déterminante. Le jury ne peut que vivement leur conseiller la lecture des rapports des sessions antérieures ; les préconisations qui y sont faites demeurent d'actualité. La connaissance précise des nouveaux programmes s'impose pour mener à bien la réflexion didactique et pédagogique. De même, une mise à niveau du point de vue de la langue et la consultation d'ouvrages spécialisés dans la pédagogie et la didactique du français dans le 1<sup>er</sup> degré s'avèrent indispensables pour aborder sereinement cette épreuve du concours, en vue notamment d'une meilleure gestion du temps, et asseoir ainsi une maîtrise de l'enseignement du français, fondamentale pour de futurs professeurs des écoles.

## B-MATHEMATIQUES

L'épreuve 2017 comprend trois parties : la première et la deuxième « mathématiques » sont notées sur 13 chacune, et la dernière sur 14 points révèle les qualités en didactique des candidats.

### 1. Eléments statistiques et analyse

La moyenne générale, tous concours confondus est de 22.51 sur 40 soit 11.26 sur 20. Pour mémoire, elle était de 10.42 sur 20 l'année passée.



Lecture :  
4% des candidats ont été éliminés ; ils avaient une note égale ou inférieure à 10/40.  
51% des candidats ont une note entre 20 et 30

Répartition des candidats selon leur note sur 40 à la totalité de l'épreuve





	NOTE		Ecart type	MOYENNES	
	La plus basse	La plus haute			
Partie 1 (sur 13)	0	13	2.5	9.5/13	14.6/20
Partie 2 (sur 13)	0	13	3	6.7/13	10.3/20
Partie 3 (sur 14)	0	14	3	8,4/14	12.9/20
Toute L'épreuve	1	40	16.3	24,2/40	12.1/20

### Analyse :

Les trois parties ont été répondues de manière très inégale.

La deuxième partie est celle qui a été le moins réussie, et les notes y sont très dispersées.

Certains candidats, trop nombreux, se sont présentés au concours avec des connaissances mathématiques très faibles et ont obtenu une note éliminatoire, c'est-à-dire 5 ou moins sur 40.

Depuis le concours 2016, la correction est dématérialisée : les copies sont scannées avant d'être transmises sous forme numérique aux correcteurs. L'écriture doit être lisible et l'encre choisie de couleur foncée.

Chaque copie fait l'objet d'une double correction effectuée par un professeur des écoles et un professeur de mathématique du collège avant qu'une harmonisation soit réalisée entre les deux correcteurs et vérifiée par le groupe de coordination.

## 2. Analyse des sujets

### Première partie

Un jardin doit subir des aménagements sur ses différentes parties.

Ce sera le support d'un problème de géométrie plane et de mesures sans conversion qui ne semble pas poser de difficultés particulières. L'analyse des notes montre une partie non négligeable de candidats n'ayant pas la moyenne, ce qui reste préoccupant pour un futur enseignant polyvalent.

A partir des mesures fournies, il faudra retrouver et calculer périmètre, aires, le cout des plantations.

La dernière partie demande des connaissances dans le domaine des TICE (tableur) et de la représentation graphique. C'est une partie bien réussie, ce qui montre un progrès certain dans l'intégration des applications pratiques des technologies nouvelles et numériques.

**La deuxième partie** comprenait quatre exercices distincts :

Dans le premier, il fallait indiquer si des affirmations étaient vraies ou fausses en «justifiant la réponse».

Ce dernier point a été parfois oublié et chaque réponse limitée à oui ou non, ou accompagnée d'une justification inexacte ou lacunaire n'accorde aucun point.

Les questions relevaient du domaine « nombre et calcul » et dans ce premier exercice, plus de 160 candidats n'ont pas répondu ou n'ont obtenu aucun point.

Dans le deuxième, qui relève des nombres et calculs et des grandeurs et mesures, posait cinq questions à partir d'un tableau de relevé de précipitations.

Cet exercice, qui nécessite de savoir lire et interpréter des données, a été mieux réussi. Il relève d'une situation de la vie courante, telle que l'on peut la trouver dans les épreuves PISA.

Le troisième exercice propose deux programmes destinés à reproduire une figure géométrique par le logiciel Scratch Junior (non cité). Il prend en compte les nouveautés des programmes 2015 sur la programmation et l'algorithmique.

Cet exercice a été très réussi, ce qui montre l'appétence des enseignants aux nouveautés pédagogiques inscrites dans les programmes 2015.

Le quatrième exercice est original, il s'agit de calculer différentes données et de résoudre des équations à partir de l'exemple d'un batelier qui remonte et descend le même parcours d'une rivière. La modélisation de ce problème était difficile et plus de 500 candidats n'ont obtenu aucun point à cet exercice.

### **Dernière partie, didactique**

Elle propose l'analyse de travaux d'élèves extraites de trois situations tirées

- D'une situation problème posée dans les évaluations nationales CE2 (alors au cycle 3)
- D'un problème tiré d'un manuel qui engage la multiplication et la division d'un nombre décimal par 10 et 100.
- De multiplications d'un nombre décimal posées sur le cahier d'élèves.

Les concepteurs ont souhaité proposer une variété riche d'erreurs et de propositions.

Cela ouvrait aux candidats la possibilité de montrer leurs connaissances en didactique, leurs capacités à analyser les erreurs des élèves, toutes compétences inscrites dans le référentiel du professeur des écoles.

De nouveau, la concision et la précision des candidats est à souhaiter. Quand il était demandé de repérer les compétences acquises et travaillées des élèves, il a été noté que parfois les réponses étaient trop fournies et peu hiérarchisées.

Souvent, l'identification de l'erreur est confondue avec son analyse. Seule cette dernière permet de construire des remédiations et des réponses pédagogiques efficaces.

Les termes de compétences, procédures, stratégies ont un sens précis en didactique, à respecter.

## **3. Commentaires et préconisations**

Les correcteurs gardent à l'esprit que les enseignants lauréats seront en poste à mi-temps dès la rentrée scolaire de 2017. Ils sont donc attentifs à tous les signes qui montrent un enseignant en devenir qui présente avec soin, au raisonnement rigoureux et organisé.

La méthodologie et le soin dans l'exposé des réponses sont appréciés, la précision et la justesse du vocabulaire aussi.

Beaucoup choisissent, surtout dans la partie didactique, dans le doute, de submerger le correcteur de réponses.

L'identification d'une erreur n'est pas l'analyse de l'erreur, souvent les candidats se sont cantonnés à une description.

Il est conseillé aux candidats de lire en entier le sujet avant de s'y engager pour organiser les quatre heures de l'épreuve de manière la plus efficace possible.

### **Remarques**

Une culture certaine en mathématiques est attendue : les connaissances et compétences en mathématiques fondamentales sont nécessaires et l'épreuve de cette année permet de mettre en valeur celles qui relèvent de la géométrie, de la numération, des opérations...

De manière générale, il faut différencier les « trucs » des principes mathématiques.

Exemple : dire qu'il faut « déplacer la virgule vers la droite » ou « ajouter un zéro » n'explique pas quelle est la règle de la multiplication par 10.

Les membres du jury peuvent avoir parfois l'impression que les candidats reproduisent les méthodes apprises personnellement à l'école sans le recul nécessaire de l'enseignant.

Un contreexemple permet de vérifier qu'une assertion est fausse, puisqu'elle est au moins une fois fausse, mais la présentation d'un exemple ne permet de pas de vérifier qu'elle est vraie.

La réponse d'une calculatrice, limitée en nombre de chiffres dans son affichage n'est pas la valeur exacte d'un calcul.

La confusion : valeur exacte, valeur approchée, valeur par défaut, arrondie a été fréquemment rencontrée, de même que celle entre nombre décimal, réel, relatif, nombre à virgule.

Le vocabulaire scientifique des mathématiques se soit d'être maîtrisé avec rigueur.

La définition des différents ensembles de nombres :  $\mathbb{N}$ ,  $\mathbb{Z}$ ,  $\mathbb{Q}$ ,  $\mathbb{R}$  est à maîtriser absolument.

### **En didactique :**

Les six compétences - chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer - décrites dans les instructions officielles de 2015... et déclinées tout au long des cycles 2, 3 et 4, sont rarement exposées et quand elles le sont, elles sont parfois mal maîtrisées.

La référence au socle commun de connaissance, de compétence et de culture a été peu citée.

Les termes de connaissances et compétences sont souvent confondus, les candidats trouveront dans les instructions des nouveaux programmes et dans les nombreux documents fournis par le site Eduscol tous les éléments qui permettent de mettre du sens à ces différents mots.

Il ne suffit pas de dire que l'on va expliquer, réexpliquer aux élèves pour qu'ils s'engagent dans une démarche constructive.

Exemple : « L'enseignant réexplique le problème à l'élève en lui disant qu'il est préférable de faire une multiplication pour aller plus vite ».

De même que signifier que l'enseignant doit exiger (dans une résolution de problèmes) aux élèves de faire une multiplication pour qu'ils la fassent et surtout comprennent le sens des opérations, est illusoire.

# **C-OCCITAN : concours spécial de et en langue régionale**

**Inscrits : 45. Présents : 19. Admissibles : 14. Nombre de postes offerts : 14**

Ouvert chaque année dans l'académie de Toulouse depuis sa création en 2002 (arrêté 03-01-2002, JO 05-01-2002), le CRPE spécial externe permet de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles de et en langues régionales dans l'enseignement public.

Les lauréats de ce concours seront par conséquent qualifiés pour répondre prioritairement aux nécessités de l'enseignement bilingue français-occitan mais aussi, selon les besoins, pour contribuer à développer d'autres modalités d'enseignement de la langue régionale à l'école.

La politique académique de développement de l'enseignement bilingue se place dans le cadre de la loi de refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013, de la circulaire du 12 avril 2017 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales (BO n°15 du 13/04/2017) et de la convention Etat-Régions du 26 janvier 2017 pour le développement de l'enseignement de l'occitan.

En présentant le concours spécial, les candidats s'engagent tacitement dans une voie spécifique qui demandera d'une part de développer des projets pédagogiques linguistiques et culturels innovants, et d'autre part, de répondre aux nécessités du service par des affectations sur les postes où leur qualification particulière sera sollicitée.

Les candidats ayant bénéficié d'une bourse d'étude régionale Ensenhar pour la formation et la préparation du concours sont soumis à un engagement particulier (<http://ofici-occitan.eu/index.php/bourses-pour-les-etudiants/>).

→ Références réglementaires du concours :

**Arrêté du 19 avril 2013 NORA:** MENH1310119A Article 8 annexe I-B

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361520>

→ Rappel des épreuves en Langue Régionale

## **Epreuve écrite d'admissibilité**

Commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et traduction en français d'un passage de ce texte (durée 3 heures, évalué sur 40)

*Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admissibilité du CRPE public externe.*

## **Epreuve orale d'admission**

Entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée (durée 30 min, préparation 30 min, évalué sur 60)

*Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admission du CRPE public externe.*

Des informations détaillées et actualisées concernant les concours sont consultables sur le site internet du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid73419/epreuves-concours-externe-special.html>

## **1. Commentaire guidé**

Le candidat est évalué sur son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé comportant une argumentation personnelle à propos du ou des thèmes se dégageant du texte proposé. La correction de la langue, sa précision et sa richesse sont déterminantes dans l'attribution de la note.

Le texte à commenter, « *Nadau* », était extrait du recueil de nouvelles « *Miratges* » d'Albert Peyroutet paru aux éditions *Reclams* en 1996. Un vieil ouvrier agricole que la maladie empêche désormais de travailler se trouve délaissé et reclus dans sa solitude. La période de Noël ravive des souvenirs heureux de l'enfance et renforce le sentiment d'abandon.

Les thèmes abordés dans le texte, la solitude, le déclassement social, l'enfance, permettaient de produire assez facilement des développements illustrés d'exemples.

Comme toujours, l'ordre des questions ou des indications données n'imposaient pas un plan de commentaire. La plupart des candidats ont traité le sujet de façon satisfaisante, ont compris le sens littéral ou symbolique du texte mais on note encore dans plusieurs copies une faiblesse de l'argumentation et un manque de développement des idées avancées.

Rappelons que le commentaire guidé est aussi un exercice de style et que l'on peut difficilement faire l'économie d'une introduction et d'une conclusion.

Enfin, c'est un commentaire, et l'on attend donc des candidats qu'ils proposent quelques développements, à partir de réflexions personnelles, autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail, en particulier en fin de devoir.

Sur le plan linguistique, on constate encore chez certains candidats des négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps. Il en est de même pour le code graphique de l'occitan qui, s'il est dans l'ensemble assez bien maîtrisé, comporte des erreurs ou des hésitations qu'il conviendrait de réduire. Le système écrit d'accentuation (à, á, é, è, ò, ó, í, ú) est également à travailler.

Bon nombre d'erreurs constatées sont principalement dues à des interférences avec le français, plus rarement, avec l'espagnol.

Parmi les points de résistance relevés :

- accord en genre nom-adjectif (notamment lorsque le genre du nom est différent en français et en occitan : un ostal polit)
- place des pronoms (PVV: pronom-verbe-verbe : í pòt aver; que's cau bolegar...)
- doubles consonnes inutiles (acusacion, començar, coneishença, apareisser ... contrairement à leurs équivalents français)
- accentuation des verbes au futur : veirem, faretz, (pas d'accent, la voyelle est fermée [e] et non [è])
- emploi du pronom neutre (o sap tot ; qu'ac podem arremarcar)

## 2. Traduction

On ne note pas de grands contresens ce qui démontre une bonne compréhension générale du texte. Les candidats ont bien repéré les informations explicites décrivant les lieux et les personnages.

Le passage à traduire comportait peu de difficultés lexicales mais quelques tournures syntaxiques ont pu donner lieu à des erreurs ou à des imprécisions (*n'estèssa que*, imparfait du subjonctif : ne serait-ce que / *en tot hornint* : tout en fournissant ; ...).

Une attention particulière doit être portée au respect des temps des verbes qui contribue à la fidélité et à la précision de la traduction.

### Traduction proposée

Isidore **avait** toujours **eu** pour préoccupation majeure de faire honnêtement son travail, de bien servir les/ses maîtres. Et, en retour, ses/les maîtres l'**estimaient** / *l'appréciaient* / *avaient de l'estime pour lui*. Ils le **trattaient** comme s'il **était** de la maison : il **était** invité aux fêtes ; pour les grandes occasions, ils lui **demandaient** / *on lui demandait* son avis. Ces attentions, surtout, le **touchaient**. / *particulièrement*,

Mais, voyez-vous, tout cela **avait** changé cette année-ci. Une mauvaise/ *vilaine* douleur à la hanche le **rendait** impotent, même pour travailler le jardin / *le potager*. Les paysans qui jusqu'alors l'**employaient** pour la journée, **avaient** « oublié » de le demander / *de le solliciter* / *de faire appel à lui*. Cette nuit, avec l'aide du vin / *le vin aidant*, il **parlait** tout seul, à voix haute, en ajoutant des bûches dans le feu où (se) **réchauffait** la marmite de garbure, si l'on **pouvait** appeler ainsi une soupe maigre de raves arrachées ce matin / *le matin même*, dans un champ gelé. « C'est pourtant malheureux ! Quand j'**étais** bon à travailler, tous **avaient** besoin de moi. Ils **venaient** me chercher et ils me **priaient**. Maintenant que je ne **peux** plus, ils me **laisseraient** crever ! »

### Conseils pour la traduction :

La traduction demandée permet aux candidats de montrer qu'ils comprennent avec précision et qu'ils sont capables de rendre en français, avec la même précision, la teneur du texte occitan.

- Il peut être conseillé, après plusieurs lectures du texte, de commencer par la traduction avant de rédiger le commentaire. La traduction mobilise en effet une attention particulière qui permettra certainement de s'imprégner en profondeur de la thématique du texte.

- Ne pas laisser de "blanc" : un essai d'interprétation, s'appuyant sur le contexte, sera toujours préférable à une omission.

Vérifier que la totalité du passage demandé a été traduit.

- Essayer de rester dans la logique textuelle et sémantique pour déduire le sens de mots éventuellement inconnus ; utiliser la dérivation et les racines connues.

### 3. Rappel des critères d'évaluation

**Compréhension de l'écrit.** A travers les productions du candidat, le jury s'attache à vérifier l'aptitude à :

identifier le sujet ou la <b>thématique générale</b> du texte ;
comprendre les événements ou <b>informations importantes</b> présents dans le texte.
repérer dans le texte des <b>informations essentielles</b> concernant un thème ou une problématique donnés
comprendre les <b>liens logiques ou chronologiques</b> entre les informations ou événements relatés dans le texte
comprendre les <b>motivations et réactions des personnages</b> , du narrateur ou de l'auteur -quand elles sont clairement exprimées -quand elles sont implicites
comprendre les <b>détails significatifs</b> du texte : lexique, déterminants, ...registres de langue, tournures dialectales, ...
percevoir l' <b>implicite</b> dans le texte (par exemple le point de vue adopté par l'auteur, les éléments permettant des déductions, les savoirs culturels sous-jacents, le contexte culturel...)

#### Production écrite

<b>clarté</b> (structuration, syntaxe, style)
<b>précision, nuance, souplesse</b> (lexique, conjugaisons)
utilisation de <b>locutions et tournures idiomatiques</b>
maîtrise du <b>code orthographique</b>
mise en exergue de <b>points marquants</b> pertinents
<b>exposition assez longue d'un point de vue</b> à l'aide d'arguments, de justifications et d'exemples pertinents

### III. Les épreuves orales d'admission

#### A-ORAL 1 : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat

##### 1. Eléments statistiques et analyse

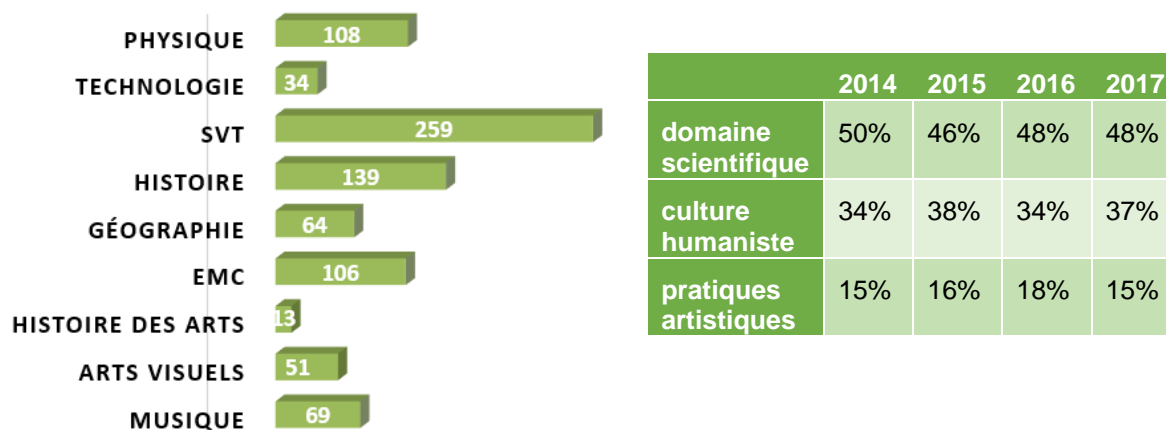
Pour la quatrième année, 843 candidats ont été interrogés par 29 commissions composées à l'identique : un Inspecteur de l'Education nationale, un conseiller pédagogique et un professeur du Second degré enseignant la discipline choisie par le candidat pour son dossier.

La répartition des commissions par domaine a été la suivante :

- 2 commissions en musique,
- 2 en art visuel,
- 1 en histoire des arts,
- 4 en Enseignement moral et civique,
- 5 en géographie,
- 4 en histoire,
- 11 en sciences et technologie (7 en sciences et vie de la terre, 1 en technologie, 3 en physique).

La répartition des candidats par domaine d'enseignement a peu évolué par rapport aux années précédentes :

##### Nombre de dossiers 2017



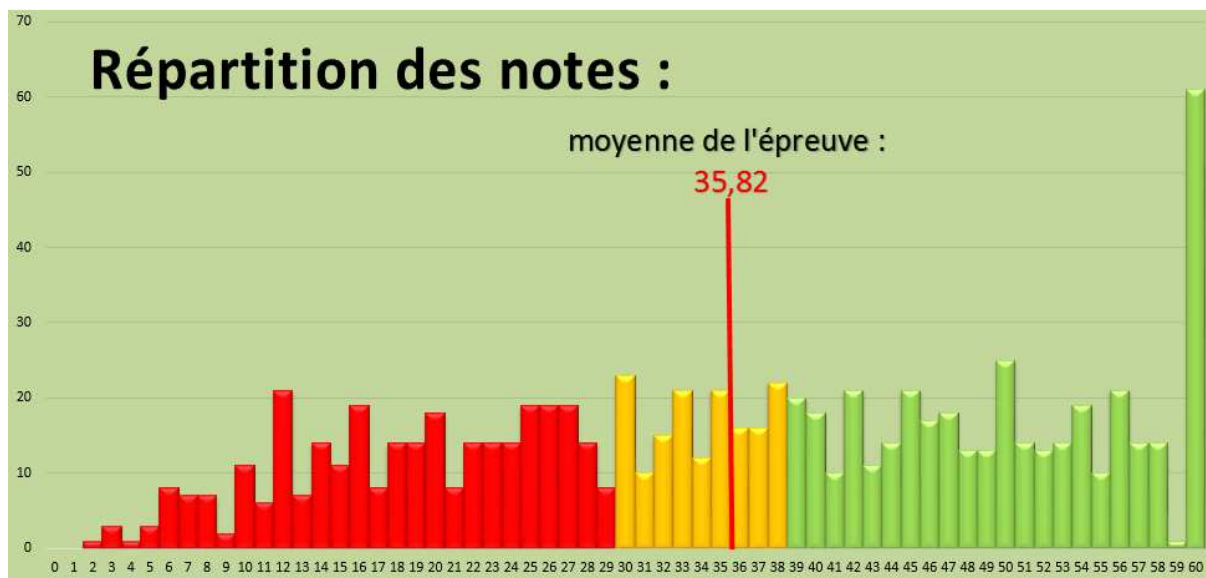
La répartition par discipline met en avant trois types d'évolution (par rapport à 2016), compte tenu de l'augmentation de 23% du nombre de dossiers :

- Les disciplines en augmentation (SVT, Histoire et EMC)
- Les disciplines stables (technologie, Géographie et Musique)
- Les disciplines en diminution (Physique, Histoire des Arts et Arts visuels)

##### Les notes

843 candidats sur les 873 admissibles ont passé cette épreuve (30 absents).

La moyenne de l'oral 1 est de 35,82 sur 60, très proche des années précédentes, confirmant ainsi le bon niveau de cette épreuve orale.

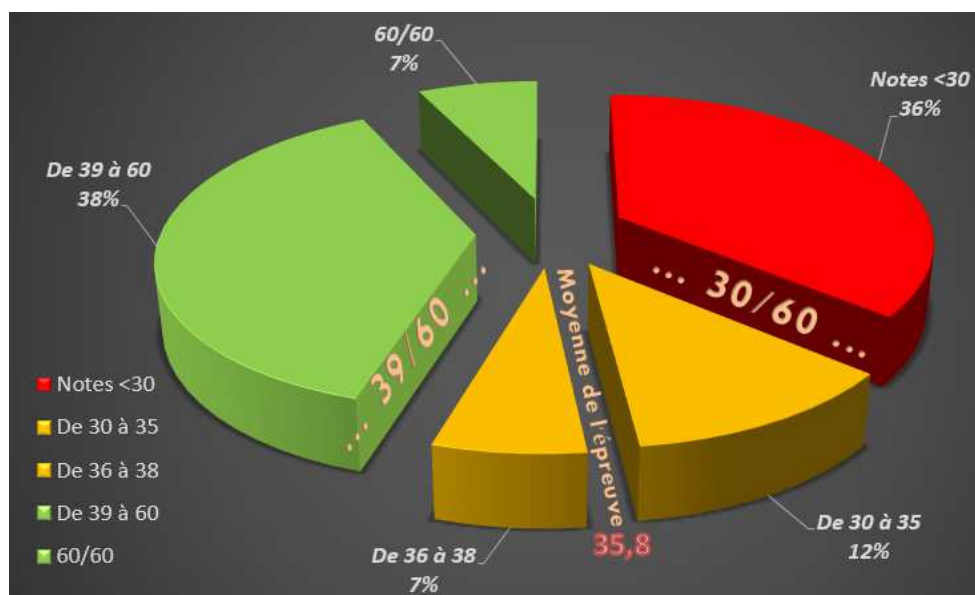


La dispersion des notes fait apparaître une répartition très homogène.

On distingue trois groupes de candidats :

- Un premier ensemble de très bons candidats, 382 soit 45% des présents, notés au-dessus de 39 points (sur 60). 61 candidats ont même obtenu la note de 60/60 (7%)
- Un deuxième ensemble, 19% des présents, notés entre 30 et 38 (autour de la moyenne de l'épreuve) ;
- Un dernier ensemble de 36 % ayant obtenu une note inférieure à 30/60.

Concernant ce dernier groupe de candidats, le jury observe une très forte baisse du nombre de candidats ayant obtenu une note inférieure à 10/60. Visiblement, après quatre années de concours l'épreuve est mieux en mieux maîtrisée.



## 2. Analyse des sujets

### Etude des dossiers

Pour cette quatrième session, chaque dossier envoyé dans les délais impartis par les candidats a fait l'objet d'une étude approfondie, sans modification des modalités par rapport aux années précédentes si ce n'est le support imposé pour les documents annexes : une clé USB.



Les observations formulées lors de la précédente session restant d'actualité sont reprises ci-dessous :

*Chaque commission a procédé à une triple lecture des dossiers des candidats qu'elle allait interroger à l'oral ; lecture suivie d'un échange entre ses membres sur le contenu du dossier. Les dossiers ne sont pas notés ; la note de cette épreuve correspond uniquement à la prestation du candidat devant la commission.*

*Nous rappelons aux candidats que l'envoi du dossier (dans les délais impartis) est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'oral.*

*Concernant l'étude des dossiers ; il est apparu que l'immense majorité des candidats a effectué un important travail en amont tant dans le choix du sujet (recherche sur les données scientifiques, mise en œuvre pédagogique) que dans la rédaction du dossier en tenant compte des remarques formulées dans le précédent rapport de jury et reprise ci-dessous.*

*Les candidats ont tout d'abord respecté le cadre posé par le texte définissant le concours : dix pages au plus organisées en deux ensembles, une synthèse des fondements scientifiques et la description d'une séquence pédagogique.*

*Si l'ensemble des dossiers a fourni une impression très positive au jury, certaines remarques pourront être prises en compte, tout d'abord sur la forme :*

- *Il est préférable de donner un titre à son dossier et de le faire figurer en première page.*
- *un sommaire (assorti d'une pagination) est également un élément constitutif du dossier qui permet au lecteur d'y naviguer plus aisément.*
- *Une bibliographie, en fin de dossier, indique les sources utilisées par le candidat. Sur le fond, c'est-à-dire le contenu, il est recommandé de s'appuyer sur des sources reconnues sur le plan scientifique. Un dossier basé uniquement sur les données du site Wikipédia ne révèle pas un candidat ayant procédé à une recherche approfondie, et que dire des quelques candidats (peu nombreux fort heureusement) ayant procédé à de simples copier-coller de contenus tirés d'internet !*
- *Enfin, il est attendu d'un candidat au concours de professeur des écoles une syntaxe et une orthographe irréprochables.*

*L'équilibre entre les deux parties du dossier doit également être respecté. Consacrer entre trois et cinq pages à la synthèse des fondements scientifiques nous semble être un minimum avant d'exposer la transposition didactique et la mise en œuvre au sein d'une séquence pédagogique. Cette dernière n'a pas vocation à être développée entièrement, dans toutes ses dimensions (la taille du dossier ne le permettant pas), par contre la description un peu plus détaillée d'une ou deux séances peut offrir des pistes pour la partie entretien et mettre en relief la capacité du candidat à se projeter dans une classe.*

Concernant les documents annexes sur clé USB, le jury souhaite porter à l'attention des candidats les conseils suivants :

1. faire preuve de mesure vis-à-vis du contenu. En effet, les capacités de stockage de ce type de support pouvant être particulièrement importantes, il ne saurait être question de le « remplir » d'une masse de documents que le jury n'aurait tout simplement pas le temps de lire ou de visionner ;
2. Veiller à ne pas laisser de documents personnels sans rapport avec le concours sur la clé USB (photographies personnelles, films, documents divers...) ;
3. La clé n'étant pas restituée à l'issue de l'épreuve, il est inutile d'investir dans une trop grande capacité de stockage ou dans une clé personnalisée ;
4. Indiquer par une étiquette sur la clé, nom et prénom du candidat.

A titre d'exemple, les candidats peuvent présenter sur ce support :

- ✓ des documents annexes ne pouvant figurer dans le dossier (œuvres musicales, vidéos ...)
- ✓ une reproduction de documents figurant dans le dossier (par exemple des œuvres artistiques) afin de faciliter leur lecture,
- ✓ des documents supplémentaires en quantité limitée (par exemple un logiciel pédagogique)

## **L'entretien**

Les conditions de passation de l'épreuve sont restées identiques aux années précédentes : 20 minutes de présentation sans note suivies de 40 minutes d'entretien avec les membres de la commission.

Les candidats, répartis par vague de passage, sont toujours accueillis par les inspecteurs coordonnateurs qui leur rappellent le cadre cette épreuve orale notamment l'obligation pour les candidats souhaitant utiliser la clé USB fournie avec le dossier de disposer de leur propre ordinateur personnel (attention aux tablettes qui ne permettent pas la lecture de clé USB).

Cette épreuve peu évidente : « exposer sans note, durant vingt minutes, le contenu d'un dossier de 10 pages » nécessite de la part des candidats une préparation minutieuse et réfléchie.

Nous renvoyons ici aux observations formulées dans le rapport 2016 dont la pertinence reste d'actualité :

*Concernant la partie « exposé », les commissions ont apprécié :*

- *les discours construits, structurés dispensés sans jargon inutile tout en gardant un niveau de langue soutenu ;*
- *les candidats capables d'analyser et de prendre du recul par rapport à leur travail ;*
- *les candidats dynamiques dans leur expression orale, respectant le temps imparti. (chaque candidat peut utiliser une montre ou chronomètre)*

*Chaque candidat doit prendre conscience de l'importance de cette partie de l'épreuve qui constitue le premier contact avec les membres de la commission qui, durant vingt minutes, l'écoute, prennent des notes et se projettent sur le questionnement de l'entretien. Si le jury comprend le stress du candidat et sait faire preuve d'empathie, il juge aussi de sa capacité à surmonter cette situation en contrôlant ses émotions. Faut-il rappeler que le candidat admis connaîtra des situations aussi - voire plus - stressantes dans le cadre de sa fonction de professeur des écoles !*

*Concernant la partie « entretien », les commissions ont apprécié :*

- *les candidats à l'écoute, capable de rebondir sur les questions et remarques du jury ;*
- *les candidats qui ont su s'appuyer sur les références (programme, socle) en vigueur pour justifier leurs choix ;*
- *les candidats qui ont su inscrire en sciences la démarche d'investigation et le socio constructivisme comme éléments de réponse.*
- *en histoire, une meilleure maîtrise des savoirs scientifiques.*

### **3. Commentaires et préconisations**

Pour cette quatrième année de concours, nous encourageons les futurs candidats à se saisir du présent rapport mais également des rapports des années précédentes notamment les parties concernant les observations et conseils des différents champs disciplinaires : sciences, technologie, histoire, géographie, EMC dans le rapport de jury 2015 ; Education musicale et Arts Visuels dans le rapport 2016.

## **B-ORAL 2 : entretien à partir d'un dossier**

Les épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles session 2017 se sont déroulées du 23 mai au 9 juin, selon les indications de l'arrêté du 19 avril 2013 modifié.

### **L'épreuve Oral 2 :**

L'Oral 2 comporte deux parties. Chacune d'elles s'appuie sur des contenus et des éléments d'appréciation différents.

La partie 1 traite de l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que de la place de celle-ci dans l'éducation à la santé à l'école primaire.

La partie 2 porte sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école.

À travers cet Oral 2 les membres du jury sont à même d'apprécier :

- un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) à l'école élémentaire et dans celui des activités physiques et expériences corporelles à l'école maternelle ;

- la capacité du candidat à se situer dans un fonctionnement global de l'école (se situer comme futur agent du service public du point de vue de l'éthique, du sens des responsabilités, de l'engagement professionnel) et à percevoir le rôle particulier du professeur des écoles lorsqu'il est en relation avec les partenaires de l'école ;

- les connaissances du candidat sur le système éducatif français et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains) sans omettre la perspective avec le collège (cycle 3, Socle commun,..).

- la capacité du candidat à connaître les valeurs portées par son futur métier, dont les valeurs de la République.

L'épreuve de l'*Oral 2* consiste à traiter successivement un sujet d'EPS puis un sujet sur une situation professionnelle selon deux modalités que les candidats devront enchaîner : un exposé puis un entretien.

Concernant l'EPS le candidat expose pendant 10 minutes maximum puis suivent 20 minutes d'entretien. Concernant la situation professionnelle à partir d'un dossier, le candidat expose pendant 15 minutes maximum puis enchaîne avec un entretien de 30 minutes.

L'*Oral 2* est donc une épreuve longue qui nécessite une attention soutenue pendant 1h15 mn.

Le sujet relatif à l'EPS est noté globalement sur 40 points. Le sujet sur la situation professionnelle est noté sur les deux parties : 20 points pour l'exposé, 40 points pour l'entretien. L'ensemble de l'épreuve de l'*Oral 2* est notée sur 100 points.

Préalablement aux épreuves orales, les candidats ont trois heures de préparation avec les deux sujets.

### **Les commissions :**

Pour la session 2017, 19 commissions ont été constituées. Ces commissions comportent 3 membres : une inspectrice ou un inspecteur de l'éducation nationale, une conseillère ou un conseiller pédagogique avec une valence en éducation physique et sportive, un(e) professeur(e) d'éducation physique et sportive du second degré. Tous les départements de l'académie sont représentés dans les commissions qui doivent aussi répondre à une exigence de mixité afin de respecter la parité dans le jury. Au moment de leur constitution et lors des épreuves il est tenu compte de l'impératif respect de la neutralité des membres du jury. C'est pourquoi, certaines commissions ont été momentanément modifiées pour éviter qu'un de ses membres n'interroge un candidat connu par ailleurs. On notera également que les membres des commissions ne savent pas pour quel concours les candidats se présentent devant eux. Pour la session 2017, il s'agissait des concours Externe public, Externe privé, 2<sup>ème</sup> Interne public, 3<sup>ème</sup> Public, Externe Public Langue régionale.

## **Partie 1**

Concernant la première partie en EPS : Les sujets sont formulés sur une page unique et questionnent le candidat dans les trois champs didactique, pédagogique et institutionnel.

Ils se réfèrent à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice. Ils peuvent aussi se rapporter à une progression au sein d'un cycle d'activité. Pour la session 2017, les quatre APSA retenues ont été :

- Les jeux d'opposition (jeux de combat de préhension)
- Les activités athlétiques (courses, sauts, lancers)
- La natation
- Les activités gymniques

Tout en n'attendant pas des candidats un niveau de spécialiste de la discipline, il s'est agi, à travers leur prestation, de vérifier un niveau de maîtrise exigible d'un Professeur des écoles polyvalent. Les 4 APSA ont été déclinées dans les sujets ci-dessous :

### Les jeux d'opposition

- Rencontres USEP GS ;
  - Jeux de territoire CE1 ;
  - Refus du contact CE2 ;
  - Immobiliser CM2.
- Les activités athlétiques
- Courir, sauter, lancer PS ;
  - Lancer MS ;
  - Course longue CE2 ;
  - Lancer loin CM1 ;
  - Sauter CM2 ;
  - Course longue CM2.

La natation

- Lâcher les appuis GS ;
- Immersion GS ;
- Flotter, couler GS ;
- S'immerger, flotter CP ;
- Refus d'immersion CP ;
- Se déplacer sur 25 m CM1 ;
- Respiration/propulsion CM2.

Les activités gymniques

- Se déplacer en s'équilibrant MS ;
- Se suspendre, se renverser MS ;
- Rouler, se renverser CP ;
- Rouler, sauter, s'équilibrer CE1 ;
- Enchaînement d'actions CM2.

Les sujets ont été également répartis dans les cycles : 8 pour le cycle 1, 7 pour le cycle 2, enfin 7 concernant le cycle 3.

## Partie 2

La seconde partie porte sur une situation professionnelle. Les sujets sont développés sur 5 pages maximum, hors page de garde. Ils comportent un extrait signifiant de texte officiel, un extrait de document de référence à caractère pédagogique, un texte de type recherche et/ou un texte grand public. La problématique proposée dans le dossier doit permettre au candidat d'exprimer sa connaissance du fonctionnement général de l'école, tout en s'y projetant avec ses connaissances et ses valeurs.

Pour la session 2017, dix-neuf thématiques ont été déclinées dans les sujets :

- Le harcèlement à l'école ;
- L'enseignement moral et civique ;
- Le PEAC ;
- La coopération et les apprentissages ;
- L'accueil des jeunes élèves en maternelle ;
- L'école inclusive ;
- Le climat scolaire ;
- Les parents et l'école ;
- Le jeu et les apprentissages ;
- La scolarisation des EANA ;
- L'égalité fille-garçons ;
- Le travail personnel de l'élève ;
- La continuité école-collège ;
- L'éducation prioritaire ;
- Les inégalités sociales et scolaires à l'école ;
- La bienveillance à l'école ;
- L'évaluation ;
- L'autorité dans la classe et dans l'école ;
- La différenciation pédagogique.

# 1. Éléments statistiques et analyse

Sur les 874 candidats admissibles, 851 se sont présentés à l'Oral 2 ; soit un ratio Postes/candidats de 0,573.

La moyenne de l'épreuve EPS est de 20,08 ; celle de la situation professionnelle de 34,28. La moyenne de l'épreuve est de 54,3 (respectivement 21,03-34,08 et 55,1 pour la session 2015 avec un ratio de 0,579 et 19,61-33,22 et 52,83 en 2016 avec un ratio de 0,568).

On notera en 2017 une baisse significative des résultats en moyenne concernant les candidats du concours Externe public Langue régionale alors que ceux des concours 3<sup>ème</sup> public et surtout 2<sup>ème</sup> externe public ont vu leurs résultats en moyenne augmenter.

12,01 % de notes sont en dessous de 20/100 et reflètent des prestations de candidats n'ayant visiblement pas du tout préparé l'épreuve ou s'étant positionné sur des valeurs antinomiques à celles réclamées d'un fonctionnaire d'État conscient des responsabilités qu'il doit assumer.

À l'opposé, près de 5 % des notes sont égales ou supérieures à 98/100 et ont été attribuées à des candidats maîtrisant contenus, valeurs et formes de l'épreuve.

2 % des candidats ont eu la note maximale de l'épreuve.

Le ratio hommes/femmes a été de 11,44 % pour les candidats qui se sont présentés aux épreuves.

## 2. Analyse des sujets

### Partie 1

Concernant les différentes APSA, nous pouvons émettre les remarques suivantes.

#### Natation

Il y a eu quelquefois une incompréhension du sujet ; tel candidat ne comprend pas ce que signifie « l'entrée dans l'eau » (Natation en CP), tel autre fera pratiquer des gestes « hors de l'eau ».

Des candidats n'ont pas eu une vision globale de l'activité (se déplacer sur 25 m) qui est traitée de manière très fractionnée. Dans le sujet respiration/propulsion, le lien à établir entre déplacement et respiration en termes de coordination n'a pas été intégré.

Il n'y a pas de prise de conscience de la longueur du temps d'apprentissage nécessaire.

Il y a difficulté à identifier l'importance de la prise de conscience de la capacité à flotter.

Les jurys ont noté peu de connaissance de la réglementation et des textes (programmes, encadrement, sécurité) et donc des situations non sécurisées ont été proposées. Dans certains cas la présence indispensable d'un MNS pour la sécurité n'est pas connue.

Certains candidats n'ont pas pris en compte la sécurité affective et les capacités d'enfants de maternelle (natation GS).

La différenciation n'a pas été proposée alors que le sujet pouvait l'induire (« certains élèves ont du mal à se déplacer sans appuis solides ») ; cette difficulté à gérer l'ensemble du groupe et à différencier a été notée à plusieurs reprises.

Peu de connaissance du matériel pouvant être à disposition dans une piscine.

Mauvaise connaissance des principes (par exemple « je me vide de l'air pour remonter »).

Certains candidats n'ont pas pris en compte la contrainte posée (s'immerger, flotter) et ont de ce fait été hors sujet.

#### Activités gymniques

De nombreux problèmes relatifs à la sécurité ont été relevés : exemple, trampoline en CE1.

On peut noter des difficultés à intégrer l'éducateur sportif dans le dispositif quand sa présence est précisée dans le sujet.

La prise en compte du niveau moteur des élèves maternelle reste difficile (ce point est récurrent depuis plusieurs années) ; par exemple, proposition par un candidat de l'appui tendu renversé pour un élève de 4 ans.

Les candidats ne contextualisent pas assez leurs séances (pas suffisamment de liens avec la réalité du terrain).

« Rouler » a posé des difficultés pour trouver des situations adaptées à des élèves de MS, ainsi que faire la différence entre « rouler » et « se renverser ».

### **Jeux d'opposition**

Certaines situations ont été jugées dangereuses (jeu collectif avec chute).

Quelquefois, une partie du sujet n'a pas été traitée : « ou à éviter d'être immobilisé ».

Des entrées trop techniques, peu adaptées à une polyvalence, ont été décrites (différence entre le sport et l'EPS).

L'évaluation a quelquefois été manquante en jeux d'opposition.

Quelquefois, les séances décrites ne s'inscrivent pas dans une logique d'unité d'apprentissage (séances/activités sans intention de progression).

### **Activités athlétiques**

On a noté des difficultés à faire évoluer la situation de référence (par exemple en course longue, répétition à l'identique des séances) et à gérer l'hétérogénéité des élèves. L'aspect coopératif induit par un sujet portant sur la course longue a mis en difficulté certains candidats.

Difficulté d'associer un engin à une motricité adaptée avec un but précis (lancer en MS, lancer loin, lancer avec précision, lancer par-dessus un obstacle...).

Le sujet portant sur lancer en CM1 a posé des problèmes techniques à certains candidats, ainsi que les sauts (obstacles rencontrés par les élèves mal définis).

Les activités athlétiques pour les très jeunes enfants (par exemple, le sujet « courir, sauter, lancer » en PS) a mis en difficulté des candidats par leur méconnaissance des capacités motrices d'un jeune enfant.

La mise en sécurité des élèves a quelquefois posé problème : par exemple, envoi de balles lestées dans une organisation dangereuse (élèves se faisant face à distance).

### **Laïcité, valeurs de la république**

La partie EPS de l'oral 2 a pu être l'occasion de poser des questions sur la laïcité. Voici ci-dessous des exemples de situations proposées aux candidats : parent accompagnateur portant une tenue inadaptée, une famille refuse que son enfant se change dans un vestiaire pris en charge par un homme, garçons ou filles ne voulant pas pratiquer une activité mixte, famille qui refuse la participation de sa fille aux jeux de combat avec des garçons, famille qui refuse la participation à l'activité natation pour cause religieuse, prise en compte du handicap dans les activités, refus d'une famille pour la participation de son fils aux séances de lutte pour des raisons religieuses, une famille refuse que son enfant participe à l'activité lutte, rôle de l'USEP...

## **Partie 2**

Des thématiques déjà abordées l'an passé, certaines ayant posé soucis aux candidats comme *la maternelle*, ont été visiblement mieux abordées pour cette session.

Les sujets nécessitant un positionnement et une clarté sur les valeurs, tels *l'école inclusive*, *les parents et l'école*, *l'égalité fille-garçons*, *la scolarisation des EANA*, ont été discriminants. Certains candidats ont su développer des modalités d'actions pertinentes tout en étant bien positionné sur le versant déontologique. D'autres n'ont pu imaginer la moindre tentative de réponse pédagogique ou ont fait preuve d'idées reçues et propos pour le moins inadéquats.

Certains sujets abordaient cette année des problématiques nouvelles – *inégalités sociales et scolaires*, *scolarisation des EANA* – et rejoignaient ainsi un questionnement sur l'éthique abordé dans les sujets comme *l'inclusion scolaire*, *l'éducation prioritaire* ou *la classe bienveillante en maternelle*. Ils ont permis de différencier nettement les candidats ayant réfléchi au-delà des mises en œuvre pratiques à l'importance sociale de leur futur métier.

Enfin, les sujets à visée plus didactique tels que *jeu et apprentissage* ou *coopération et apprentissage*, ont été abordés de manière très contrastée. Certains candidats s'appuyant sur des éléments théoriques de manière adéquate pour envisager des mises en œuvre concrètes, régulées et prenant en compte les contraintes du fonctionnement d'une classe ou d'une école. D'autres, peut-être dépourvus d'expérience concrète en classe, n'ont envisagé aucunement les limites des activités proposées et ont confondu les rôles et responsabilités d'un enseignant et d'un animateur ou d'un intervenant extérieur.

### 3. Commentaires et préconisations

#### Partie 1

**Certains candidats ont eu du mal à gérer le temps d'exposé** : l'introduction a pris beaucoup de temps et donc il ne subsistait que très peu de temps pour décrire les séances ; par exemple, une candidate ayant mal géré son temps n'a pu exposer que la première séance parmi les trois demandées.

**Les séances sont quelquefois peu réalistes dans leur mise en œuvre, l'organisation du groupe classe et les modalités n'apparaissent pas clairement.** Quelquefois, la cohérence des séances n'apparaît pas dans l'unité d'apprentissage et les tâches ne permettent pas aux élèves de progresser.

**Dans certains cas, le sujet n'a été traité que très partiellement** : par exemple, dans le sujet portant sur « se suspendre, s'équilibrer, se renverser », un candidat n'a traité que 1/3 de la question (s'équilibrer) ; en « Course de durée » le candidat n'a retenu que « construire un projet d'équipe » et n'a pas traité la partie « augmenter la distance parcourue ».

On observe assez rarement en maternelle les liens avec le langage (attention à privilégier tout de même le temps d'activité motrice).

**La sécurité des élèves est souvent négligée** et ce dans toutes les APSA. Ce point est relativement récurrent dans les remarques des commissions.

**Encore cette année, de très nombreux candidats ont du mal à cerner le potentiel des très jeunes élèves (notamment en PS)**, ce qui a une incidence sur la pertinence des séances proposées ainsi que sur la sécurité, et ce, dans toutes les APSA.

**Le temps d'activité motrice décrite dans l'exposé a quelquefois été jugé insuffisant.**

Certains candidats n'ont pas compris que les trois séances à produire n'étaient pas forcément consécutives, ou encore **ont proposé des séances sans relation entre elles** (par exemple sujet portant sur la natation respiration/propulsion).

Les commissions, dans des cas relativement rares, ont fait part de langage peu conforme à ce qui est attendu dans un entretien (tournures de phrases incorrectes, mots d'un registre familier).

Les candidats ayant réussi cette partie de l'oral 2 ont décliné un plan bien construit, ont su repérer les obstacles que les élèves, notamment les plus jeunes, pourraient rencontrer dans les différentes APSA. Ils connaissent les situations de référence. Les diverses composantes d'une séance sont clairement explicitées dans le cadre de modalités pédagogiques pertinentes et sécurisées.

Les situations sont motivantes, et le temps moteur important, la cohérence entre les différentes séances apparaît clairement.

Le rôle éventuel des autres adultes (intervenant extérieur, ATSEM) est identifié avec précision.

La sécurité affective et physique des élèves, est prise en compte (par exemple en natation par une préparation en amont, les règles d'or en jeux d'opposition).

#### Partie 2

Les prestations des candidats ont été contrastées. Les commissions ont trouvé de très bons candidats visiblement très bien préparés, traitant le sujet de manière synthétique en s'appuyant sur une analyse pertinente des documents et en élargissant leur propos à des exemples concrets en référence, justifiée mais aussi dosée, au référentiel de compétences d'un professeur des écoles. Un certain nombre, néanmoins, n'a guère tiré profit du sujet dans l'exposé comme lors de l'entretien.

De manière générale, les candidats ont su repérer la thématique des sujets proposés. Ceci a permis dans ce cas d'éviter les contresens préjudiciables à une bonne analyse du corpus et aux propositions de réponses aux questions formulées. Par contre, les candidats qui n'ont pas su repérer la problématique abordée sont très souvent restés sur une paraphrase des textes proposés, permettant difficilement d'apprécier une pensée construite.

Comme les années passées, le questionnement autour des valeurs de la République a souvent départagé les candidats lorsque ces questions étaient développées de manière complémentaire sur les principes et les pratiques ou de manière exclusivement théorique.

Quelques candidats, dans une proportion non négligeable, n'avaient a priori pas leur place dans un concours d'enseignement au vu de leur infime connaissance de l'école, de leur difficulté relationnelle ou de leur posture. On retrouve ici des invariants : pas d'obligation de mettre en œuvre les programmes, vision consumériste du partenariat, pratiques élitistes et sélectives voire maltraitante.

### **Les connaissances des candidats**

Du point de vue des connaissances, les meilleurs candidats ont fait preuve de connaissances générales sur le système qui ont favorisé leur réflexion, qu'elles soient contextualisées vis-à-vis de l'actualité (la réforme du collège, l'évaluation, le redoublement) ou qu'elles aient apporté un éclairage complémentaire au sujet traité (connaissance de recherches notamment). Plusieurs candidats ont par ailleurs développé, avec pertinence, des approches sociologiques sur le sujet proposé avec, pour le jury, une possibilité d'ouvrir le questionnement à d'autres problématiques. On ne saurait trop conseiller aux candidats d'être au clair sur le système éducatif dans ses grandes lignes et tout particulièrement sur l'école primaire et le collège, d'avoir à minima lu les programmes et compris leur organisation, d'avoir des connaissances sur le développement de l'enfant et d'être à peu près au clair sur les termes didactiques et pédagogiques qu'ils emploient.

Par contre, le manque de connaissances a été évident pour beaucoup de candidats qui formulent d'eux même dans l'exposé des notions fausses ou répondent de manière erronée à des questions du jury, faisant état de conceptions caricaturales plutôt que de connaissances étayées (ici certaines visions de l'enseignement ou des familles pouvaient être rédhitoires).

Comme les années passées, les jurys se sont interrogés sur la préparation et les motivations de certains candidats se destinant au professorat des écoles et qui confondent constamment premier et second degré ou qui se réfèrent à des situations du passé de leur vécu d'école.

### **Le registre de communication et l'attitude des candidats**

Comme son nom l'indique, l'*Oral 2* doit permettre aux candidats de faire preuve de leurs compétences dans le registre de la communication. Il est à rappeler que les membres des commissions sont attentifs au registre de la communication verbale et non verbale des candidats.

Dans leur majorité, les candidats ont intégré qu'ils passent une épreuve orale d'un concours. Certains ont montré une aisance dans leur relation avec les membres du jury (regard et pauses ponctuant le discours, mise en perspective des propos de l'exposé avec l'entretien, usage des notes comme aide au discours, argumentation dans les prises de position), d'autres n'ont pu éviter les hésitations, les tics de langage, l'emploi d'expressions connotées, ou relâchées.

Encore cette année des candidats ont fait preuve d'une attitude fermée en se retranchant dans une posture de timidité ou à l'inverse dans des signes manifestes d'irritation, voire d'agressivité, suite aux questions des membres des commissions qui visaient à faire justifier, préciser, expliquer les propos des exposés. Ces compétences de communication dont un enseignant doit faire preuve ont fait défaut chez un nombre important de candidats qui, ne maîtrisant pas le sujet proposé, n'ont pu distancier leur propos et se sont trouvés en difficulté. Cela leur a été préjudiciable.

De la même manière, les commissions ont sanctionné les candidats dont les fautes lexicales ou syntaxiques ont été trop nombreuses.

### **L'exposé**

L'exposé différencie d'emblée les candidats.

Beaucoup cette année n'ont pas utilisé tout le temps imparti à cette partie de l'épreuve, d'autres ont perdu du temps dans une présentation très formatée des textes du sujet, d'autres encore ont traité de manière déséquilibrée les questions posées.

C'est souvent le manque de connaissance vis-à-vis du thème du sujet qui a amené les candidats à faire des propositions peu convaincantes, sans problématique, allusives, sans ancrage avec une expérience contextualisée. Certaines prestations ont montré rapidement que les candidats n'avaient pas compris correctement l'économie d'ensemble du sujet, amenant à ne développer qu'une partie de la problématique posée. On a pu encore regretter également une lecture littérale et monotone des notes sans prise en compte de la relation avec le jury.

Pour beaucoup de candidats, dont les meilleurs, l'exposé était structuré, problématisé et bien argumenté. Un plan annoncé et tenu, prenant appui sur les textes avec un début d'analyse a permis de répondre aux questions formulées dans le sujet. Il a été apprécié que les textes aient été mis en relation de manière claire avec un élargissement sur le plan pédagogique ou sur d'autres expériences.



Parfois, un plan d'exposé éloigné de l'ordre des questions a été proposé ; cela s'est avéré pertinent lorsque les éléments de réponse attendus ont été néanmoins pris en compte.

À noter que l'accroche des membres de la commission par l'annonce d'un développement ultérieur lors de l'entretien est pertinente... quand cela reste dosé et à bon escient.

### L'entretien

Là encore, des différences notables ont été observées par les membres des commissions.

Forts de qualités d'écoute et de réflexion, les meilleurs candidats ont su se positionner lors des questions posées. L'entretien s'est alors révélé vivant et constructif avec des candidats impliqués et argumentant leurs prises de position, tant du point de vue pédagogique que déontologique. Des exemples concrets et appropriés ont permis d'étendre le champ d'investigation du sujet. Plusieurs candidats ont témoigné d'une capacité de distanciation et d'ouverture en inscrivant leurs réponses dans le domaine théorique ainsi qu'une prise en compte de l'actualité du système éducatif.

À contrario, des candidats ont répondu de manière allusive, trop brève, sans développement, donnant à l'entretien une tournure laborieuse. D'autres, souvent, ont montré une vision erronée du système éducatif et n'ont pas interrogé le vécu qu'ils ont évoqué. Dans ces cas, le positionnement professionnel a été très limité, superficiel et les questions du jury n'ont trouvé guère de résonance.

Il a même été constaté chez plusieurs candidats des postures et propos idéologiques qui n'ont guère leur place dans un concours, a fortiori dans l'enseignement. Il est utile de mentionner que cela leur a été préjudiciable.

### Les valeurs de la République

Les membres des commissions avaient à questionner les candidats sur la laïcité et les valeurs de la République. Si cela n'est fait dans la partie de l'*Oral 2* concernant l'EPS, c'est souvent au cours de cette seconde partie de l'épreuve que cette dimension a été abordée, tout en n'en faisant pas une épreuve spécifique. Les commissions ont pour consigne d'éviter le questionnement théorique pour faire émerger l'analyse, la réflexion et surtout les propositions pratiques mettant en œuvre les valeurs et principes du vivre ensemble et l'application des principes fondamentaux de la République dans l'établissement et la vie scolaire.

En grand nombre, les candidats ont fait preuve d'un discours engagé avec des prises de position adaptées aux questions posées et une réflexion étayée sur des pratiques pertinentes.

Par contre, plusieurs candidats n'ont pas été en mesure d'énoncer clairement ces valeurs et principes et d'en imaginer des mises en œuvre concrètes au sein de l'école. Ce manque de clarté a aussi, pour certains, amené à formuler des propositions antinomiques avec les principes évoqués, voire de ne pas se positionner.

Certains, rares heureusement, ont fait montre d'une attitude fermée inimaginable en ce qui touche aux besoins particuliers (handicap, allophones, élèves en difficulté, mixité sociale).

Il est utile ici de rappeler aux candidats que leur futur métier dépasse les simples compétences disciplinaires et affirme une dimension civique, un « agir en fonctionnaire de l'État » à questionner préalablement au concours.

## **C-OCCITAN : concours spécial de et en langue régionale**

**Admissibles : 14. Présents : 14. Admis : 9**

Il s'agit d'évaluer l'aptitude du candidat à comprendre des documents en occitan, à rendre compte clairement de cette compréhension au cours d'une production orale en continu puis à participer à un échange oral en interaction avec les membres de la commission.

La partie de présentation du document (expression orale en continu) permet d'évaluer à la fois les capacités de reformulation et d'argumentation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée, mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir un propos structuré.

Dans un deuxième temps, l'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction, prenant appui sur l'exposé du candidat et sur les documents proposés.

La lecture oralisée d'une dizaine de lignes du texte est également demandée aux candidats ainsi que la traduction en français des passages choisis par le jury, l'un en gascon, l'autre en languedocien.

Le niveau de la langue se juge à la richesse du vocabulaire personnel disponible, à l'emploi spontané et pertinent d'idiomatismes, à la correction et à la souplesse de la syntaxe.

Les deux parties de l'épreuve permettent aussi d'évaluer le degré de compréhension des documents proposés.

Lors de cette épreuve orale, sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur, ...

Chaque sujet est composé de deux ou trois textes de nature et de genre différents (article de presse, texte documentaire, extrait de poème ou chanson, ...) portant sur un même thème, complétés par des éléments iconographiques et comprenant des passages en occitan gascon et en occitan languedocien. Il est en effet attendu des candidats qu'ils aient une compréhension convenable à l'écrit de ces deux variétés en usage dans l'académie. Pour ce qui concerne la production orale, rappelons que les candidats ont le choix de la variété qu'ils souhaitent utiliser.

Les sujets proposés aux candidats à cette session étaient les suivants :

- **Quel avenir de la viticulture dans l'économie ?** Articles de presse : « *Viticultura : manca de productors en Lengadòc* » / « *Classament deus grans vinhaus : tres castèths de Sent-Milion que hèn aperet* » / « *Aude : los vinhairons menaçan de treboliar lo Tour de France* »
- **L'impact de la transition écologique sur l'agriculture** : Articles de presse : « *Lo bio que progressa peus vitatges de Juranson* » / « *Eraut, 3<sup>en</sup> departament mai ecologic* » / « *Vinhairons contra l'obertura d'una bòrda fotovoltaica* »
- **La question migratoire**. Articles de presse : « *La Region declarada tèrra d'arcuelh taus migrants e refugiats* » / « *Los centres d'acuèlh seràn en primièra linha* » et poème « *L'emigrant* », de Bernard d'Armagnac de Castanet.

## 1. Présentation du sujet (parler en continu)

La thématique générale des sujets a toujours été correctement appréhendée, les textes bien mis en relation et la plupart des candidats a aussi relevé et commenté des détails significatifs. Les progrès constatés lors des dernières sessions ont été confirmés quant à la structuration de la présentation et au soin apporté à la conclusion de l'exposé (opinion personnelle, proposition d'élargissement du sujet, ...). Les photos, présentes dans tous les documents proposés, sont souvent inégalement commentées ou utilisées.

Si le lexique et les tournures du document peuvent être réutilisés avec profit, la paraphrase systématique est toutefois à bannir et il convient de faire preuve d'un bagage d'éléments lexicaux et syntaxiques personnels.

Il convient également d'éviter les digressions ou développements formels inutiles (par exemple, une longue présentation de l'hebdomadaire d'où est extrait un document).

## 2. Prendre part à une conversation

Les questions du jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur sa présentation et sont de nature à provoquer une expression plus personnelle, à vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons toutefois que ce ne sont pas les connaissances liées à la thématique abordée par les documents qui sont d'abord évaluées mais bien les compétences linguistiques mises en œuvre. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude spécialisée mais un support permettant de créer une véritable situation de communication.

Le jury a noté une réelle vivacité dans l'apport de réponses et une bonne fluidité du discours pour la grande majorité des candidats.

L'argumentation déployée est toujours effective mais reste pour certains assez faible en terme de contenu. Il faut s'exercer à repérer les idées essentielles, les points forts, des documents proposés. Il faut par ailleurs s'entraîner à développer avec l'aide par exemple d'outils linguistiques inducteurs (*se pòt pensar que, semblariá que, es vertat mas d'un autre latz, en revenja, poiriam apondre que, a mon vejaire, aquerò que'ns pòt hèr pensar a, ...*).

On évitera le recours récurrent et donc abusif à des formules trop vagues ou imprécises pour exprimer l'extension ( ex: *Lo teatre e tot aquò, m'agrada*)

Lors de l'entretien, certains candidats abordent des questions d'ordre pédagogique ou didactique en lien avec les thématiques des documents. Il n'y a pas de demande expresse du jury en ce sens mais ces observations sont les bienvenues. Il faut toutefois veiller à la pertinence du discours tenu dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes. Les places respectives données aux activités orales et écrites doivent en particulier être travaillées, approfondies, l'oral étant toujours premier dans le processus d'appropriation linguistique.

### 3. Observations et conseils généraux

Outre les conseils mentionnés plus haut, il est utile de rappeler que la double épreuve écrite (commentaire guidé et traduction) ainsi que l'épreuve orale (parler en continu et en interaction) ont pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance de maniement. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, l'emploi de locutions par exemple) est un élément important pris en compte dans l'évaluation. Le candidat doit donc montrer qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient.

De même pour les adjectifs, déterminants, synonymes et autres éléments qui font qu'une langue est nuancée et d'une lecture ou d'une écoute aisées.

A défaut de perfection, on attend donc un maniement assez fluide de la langue et, un niveau donné étant toujours perfectible, une capacité à améliorer sa production : prendre des risques, se reprendre, mettre à profit le discours de l'interlocuteur, ...

Les épreuves d'occitan sont aussi l'occasion de mobiliser des connaissances dans le domaine de la culture occitane : histoire, littérature, musique, création contemporaine, tradition orale, ... autant d'entrées permettant d'illustrer, à l'oral comme à l'écrit, les propos des candidats. Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent à une mise en relation de leur caractère général ou universel et des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer.

**Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques**, on peut conseiller les ressources suivantes :

- Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser :

-*Congrès permanent de la lenga occitana* <http://locongres.org/>

Ce site propose un «Dico d'oc» français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugeur « Verb'Oc ».

-*Acadèmia occitana, consistòri del gai saber*, <http://www.academiaoccitana.eu/>

On notera particulièrement à la rubrique "L'occitan uè" les apports concernant le lexique et les mots invariables.

- Le "*Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan*" de Josiana Ubaud - Edicions Trabucaire 2011- est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique

savant ou semi-savant. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan.

- S'agissant des *variations de l'occitan*, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "*L'occitan, une langue, une histoire, une littérature*" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités : <http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/> (Une langue > Origine, espace et dialectes)  
Bien entendu, un des entraînements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variantes de façon à acquérir des automatismes de compréhension.  
Notons que le développement récent de la presse et de divers médias en ligne en occitan facilite l'accès à des supports socialisés permettant de s'exercer à la compréhension inter dialectale. Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC – Canopé : <http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/>
  - les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, ...)
  - les albums jeunesse édités par le CAP'OC en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.
- L'ouvrage « *Chercheurs d'oc* » édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision synthétique des traits essentiels de la culture occitane.

**Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants** afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane :

- **Lire des œuvres littéraires** et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés dialectales, connaissances culturelles, ...).
- Traduire de courts textes du français à l'occitan (et faire vérifier la traduction),
- Transposer dans sa variété de référence de courts textes écrits dans d'autres variétés d'occitan
- **Ecouter des émissions** de télévision, de radio, sur internet..., ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles)
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,
- **Consulter les outils de correction de la langue** (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).

Enfin, ne pas oublier qu'un renforcement spécifique en langue occitane est toujours possible auprès de divers organismes, publics ou associatifs, assurant des cours intensifs ou des stages. (<http://espe.univ-toulouse.fr/> ; <http://w3.letmod.univ-tlse2.fr/occitan/> ; [www.cf poc.net/](http://www.cf poc.net/) ; [www.aprenemloccitan.com/](http://www.aprenemloccitan.com/) ; [www.lengaviva.com/](http://www.lengaviva.com/) ; <http://eoe-oc.org/> ; <http://alfossat.wordpress.com/> )

\*  
\* \*

Le CRPE reste un concours exigeant et demande que **toutes les épreuves** soient préparées avec rigueur. C'est dans ces conditions que les connaissances en langue et culture occitanes, grâce aux épreuves correspondantes du CRPE spécial, pourront être pleinement valorisées.

## **Remerciements**

**Coordination de l'épreuve écrite de français :**

Mme Ciclaire et Mme Faurie-Herbert, IA-IPR  
M Chaussard, IEN CCPD

**Coordination de l'épreuve écrite de mathématiques :**

M. Congé, IA-IPR  
M. Mercier, IEN CCPD

**Coordination de l'oral 1 :**

Mme Combes-Sézille, IEN CCPD  
M. Parmentelot, IEN CCPD

**Coordination de l'oral 2 :**

M. Chaussard, IEN CCPD  
M. Ortala, IEN CCPD

**Coordination des épreuves écrite et orale d'occitan :**

M. Agar, IA-IPR

Le président de jury souhaite remercier l'ensemble des acteurs participant à la passation des différentes épreuves : professeurs des deux degrés d'enseignement, inspecteurs, conseillers pédagogiques, services de la DEC (division des examens et concours) du rectorat, avec une pensée particulière pour les coordonnateurs cités ci-dessus. Sans eux, rien ne serait possible.

**F-X. PESTEL**  
**Président du jury**